

# Le Crédit Municipal d'Avignon et ses partenaires sociaux au service de l'insertion



Les 'journées CCMA' (Caisse de Crédit Municipal d'Avignon) se sont déroulées il y a peu. Objectif ? Echanger avec les partenaires sociaux sur les missions de l'établissement et sur l'insertion.

La CCMA, sous la direction de Jean-Dominique Faedda, est le descendant direct des Monts de Piété. Celui d'Avignon est le plus ancien en France avec plus de 400 ans d'existence. L'établissement poursuit encore aujourd'hui son activité de service public avec le prêt sur gages, ce qui explique son caractère d'établissement public communal de crédit et d'aide sociale.

En parallèle, le <u>Crédit Municipal d'Avignon</u>, avec <u>Philippe Blanc</u> en tant que directeur adjoint, exerce une activité bancaire classique avec la gestion des comptes bancaires pour les particuliers, le financement de prêts à la consommation et de rachats de crédit. L'établissement compte 45 partenaires dont de nombreux CCAS (Centre communal d'action sociale) ou d'autres structures comme le <u>Secours Catholique</u>, l'<u>UDAF30</u>, l'association de consommateurs <u>CLCV</u> ou la <u>Mission locale jeunes du Grand</u>



## Avignon.

# Un partenariat pour l'insertion des jeunes précaires

La dernière réunion a ainsi permis de mettre en exergue les difficultés de certains jeunes en précarité pour ouvrir un compte. <u>Isabelle Gineste</u>, directrice de la Mission locale jeunes Grand Avignon, attire l'attention sur le fait que pour percevoir des aides, notamment le PACEA jeunes (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), un dossier doit être constitué avec nécessité d'une domiciliation bancaire pour effectuer le versement de l'aide. La difficulté réside dans le refus des banques d'ouvrir des comptes bancaires pour ces jeunes sans revenus.

Un partenariat avec le Crédit Municipal a été mis en place, permettant ainsi l'ouverture de comptes bancaires et le déblocage de situations dramatiques. Ce partenariat a été encouragé par les élus locaux qui administrent la Mission locale et le Crédit Municipal et notamment <u>Isabelle Portefaix</u>, adjointe au maire d'Avignon. Une convention de partenariat avec le Crédit Municipal existe aussi pour les mineurs étrangers non accompagnés gérés par le Conseil départemental.

Lire aussi: Banques et Mission locale jeunes Grand Avignon: ensemble pour l'insertion durable

## Le Droit au compte

Gilles Duquénois, directeur départemental de la Banque de France Vaucluse, a tenu à rappeler la procédure de Droit au compte. Celle-ci permet à une personne qui s'est vu refuser l'ouverture d'un compte bancaire de saisir la Banque de France. Cette dernière désigne un établissement bancaire qui aura l'obligation d'ouvrir un compte bancaire fonctionnant avec des conditions particulières et des services minimums gratuits. Ce recours auprès de la BDF peut se faire en ligne sur le site internet, sur place ou par courrier. Il suffit de compléter un imprimé spécifique, ne pas posséder de compte bancaire et produire un justificatif d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile récent, ou à défaut un certificat d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur. Par ailleurs, l'établissement bancaire qui refuse l'ouverture a l'obligation de proposer de s'occuper des démarches auprès de la BDF.

# CCAS du Pontet, d'Orange, Secours Catholique...

Le microcrédit est une solution qui permet aux personnes ne pouvant pas accéder aux crédits classiques de financer des besoins indispensables à leur insertion sociale ou professionnelle. Les partenaires sociaux sont unanimes sur l'utilité du dispositif. Le CCAS du Pontet donne l'exemple d'un financement de la réparation d'un véhicule nécessaire pour une promesse d'embauche. Le Secours catholique évoque le financement d'un permis de conduire. Le CCAS d'Orange indique qu'en relation avec le Crédit Municipal, il suit également un dossier impayé afin d'accompagner la personne. La dispositif peut également servir pour régler des frais médicaux (frais dentaires,...) ou la réparation ou l'achat d'une machine à laver.

Le Microcrédit personnel accompagné a été mis en œuvre par le Crédit Municipal d'Avignon il y a 5 ans. Cependant, le prêt sur gage depuis 1610, représente déjà une forme de microcrédit. Le montant moyen



est de 600€. Le montant prêté dépend de la valeur estimée de l'objet déposé en gage au Crédit Municipal. La personne récupère son objet lorsqu'elle rembourse le prêt. Elle peut choisir de prolonger le prêt en réglant uniquement les intérêts. Le prêt d'argent est immédiat après estimation de l'objet et peut être versé en espèces jusqu'à 3000€.

#### Aller au-delà de la commune

Les CCAS gèrent uniquement les demandes des administrés de la commune ce qui pose un problème pour ceux qui dépendent de CCAS de communes non partenaires. Pour le Crédit Municipal, la solution réside dans le partenariat avec des associations couvrant une zone plus large que le territoire communal. C'est ce qui est possible, notamment avec le Secours Catholique et l'UDAF30.

Les partenaires sociaux prennent en charge les demandes de microcrédit et recueillent les pièces nécessaires. Les demandes sont transmises au Crédit Municipal pour validation. Tous félicitent la réactivité du Crédit Municipal dans le rendu des décisions. Le partenaire social peut être sollicité en cas de problème. Le CCAS de Morières rembourse les ¾ des intérêts du prêt à la fin du prêt lorsqu'il est remboursé.

# Offre spécifique pour clients fragiles

Dans le cadre de l'inclusion bancaire, une proposition d'offre spécifique de services doit être proposée aux clients fragiles financièrement. L'offre prévoit un montant mensuel de frais de tenue de compte plafonné à 3€. Pour les clients qui acceptent cette offre, le montant des frais d'incidents et plafonné à 20€ par mois ou 200€ par an. Ceux qui n'ont pas accepté l'offre voient ces frais plafonnés à 25€ par mois.

Cependant, certains clients n'acceptent pas cette offre, car ils veulent conserver la possibilité d'utiliser un découvert ou une carte bancaire classique plutôt que celle à autorisation systématique du compte. Cette offre est toutefois temporaire, un retour à des services bancaires classiques est réalisé dès l'amélioration de la situation du client.

# Un 'Comité départemental de l'inclusion bancaire'

Le Crédit Municipal va prochainement proposer un 'Point conseil budget' dans ses locaux à Avignon avec l'UDAF30 et à l'agence d'Arles avec l'association CLCV. L'objectif est notamment de donner des conseils en gestion budgétaire pour éviter les incidents, les frais et prévenir des situations de surendettement.

Par ailleurs, M. Duquénois créera au 1<sup>er</sup> semestre 2022 un 'Comité Départemental de l'inclusion bancaire'. Ce comité regroupera des représentants des PCB, CCAS, du Comité Local des Banques. Il se réunira deux fois par an, afin d'échanger sur les mesures mises en place pour répondre à la fragilité financière et des difficultés rencontrées ou des perspectives d'amélioration, afin d'en informer l'Observatoire de l'inclusion bancaire.



# (Vidéo) Les Biocoop de Vaucluse se mobilisent contre la précarité alimentaire

Sept magasins vauclusiens\* vont participer à la grande collecte nationale 'Bio solidaire' organisée les vendredi 4 et samedi 5 juin prochains.

Les 4 et 5 juin, <u>Biocoop</u> organise via son Fonds de dotation la 3e édition nationale de la Collecte Bio Solidaire. Cette collecte aura lieu dans les 378 magasins du réseau Biocoop, dont 7 en Vaucluse\*, 1 à Bagnols-sur-Cèze et 1 à Noves notamment, participant à l'opération et rassemblera différentes parties prenantes de Biocoop, engagées en faveur d'un accès pour tous à une alimentation saine et de qualité : sociétaires magasins, salariés, clients, bénévoles d'épiceries sociales et de structures d'aide alimentaire.

## Biocoop reversera la marge réalisée

« La Collecte Bio Solidaire est une collecte de produits biologiques dans les magasins Biocoop, donnés par les clients au profit d'une épicerie sociale et solidaire ou d'une association de solidarité alimentaire qui accompagnent des personnes en situation de précarité, expliquent les organisateurs. L'élément différenciant : le versement par les magasins Biocoop à l'issue de la collecte d'un don correspondant au montant de la marge réalisée sur les produits donnés par les clients. »

#### Comment se déroule la collecte ?

- 1 Collecter des produits bio. Conserves de légumes, de poisson, farine, sucre, huile, café, pâtes, riz, céréales, chocolat, produits d'hygiène (nettoyant vaisselle, lessive, etc.), produits cosmétiques (crème main, savon, etc.). Ne sont pas acceptés les produits frais, des produits en vrac ou les fruits et légumes, car ce sont des denrées périssables.
- 2 Partager. Les vendredi 4 et samedi 5 juin, des bénévoles et des bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires et associations de solidarité alimentaire seront présents dans les magasins Biocoop participants, pour expliquer aux clients le but et les modalités de la Collecte Bio Solidaire. A la suite de la collecte, les épiceries sociales et solidaires et les associations de solidarité alimentaire récupéreront les produits pour en faire bénéficier les personnes en situation de précarité.
- 3 Verser un don financier. Une fois tous les produits collectés, les magasins Biocoop feront un don financier à leur épicerie ou association partenaire, correspondant au montant de la marge réalisée sur les produits collectés.

LG



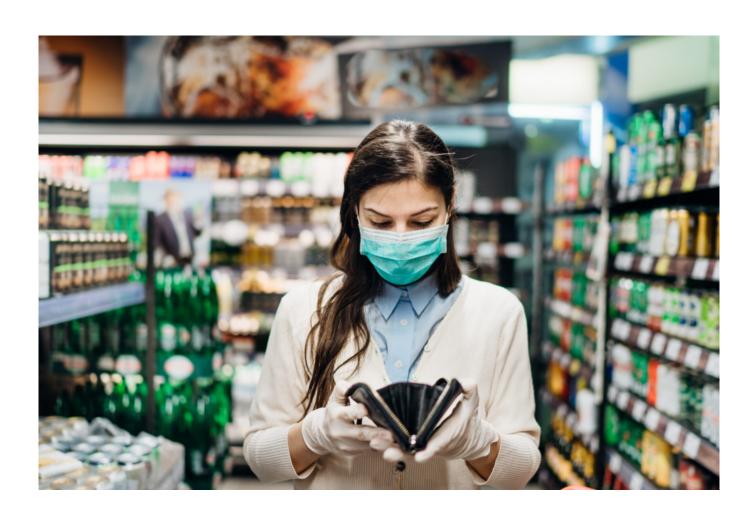
\*Biotope: 15, boulevard quai St Lazare. Avignon

Nature élements : 2 Avenue Alexandre Blanc, Place de la Cathédrale. Vaison-la-Romaine. Biocoop Avignon-Sud : 240, rue du bon vent, Clos de la Cristole. Avignon-Montfavet.

Biocoop l'Auzonne : 283, Avenue Notre-Dame-de-Santé. Carpentras. Biocoop au quotidien : 586, route de l'Isle-sur-la-Sorgue. Le Thor. Biocoop l'epicurien Bio : 64, allée Théodore-Monod. Cavaillon.

Cultures Bio : 350, route de Cavaillon. Maubec.

# La pauvreté et la précarité exacerbées par la crise sanitaire





C'est ce qui ressort du 'Baromètre 2020' publié par le <u>Dros</u> (Dispositif régional d'observation sociale) et présenté tout récemment aux membres de la commission 'Prospective' du <u>Ceser-Sud</u> (Conseil économique, social et environnemental régional de Provence Alpes Côte d'Azur).

Cette étude de l'année écoulée analyse les données des Caisses d'allocations familiales (Caf), des conseils départementaux, des communautés d'agglomérations, des communes, des associations et des experts sur le terrain.

### De forte inégalité en Paca

Premier constat : la pauvreté frappe des territoires déjà fragilisés avant la crise. 17% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (soit 860 000 personnes, dont 25% de jeunes de moins de 30 ans), le revenu mensuel médian s'élève à 1733€ par ménage, 1041€ par personne et la Provence est la 2° région métropolitaine la plus inégalitaire de France avec une densité plus marquée dans les bassins de vie du Grand Avignon, du Ventoux, du Comtat et d'Arles, mais aussi des Métropoles (Aix-Marseille-Provence et Nice).

### Impact sur le marché du travail

La crise induite par le coronavirus a eu un impact direct sur le marché du travail avec une hausse généralisée des demandeurs d'emploi, notamment chez les hommes (+6,5%) et les jeunes de moins de 25 ans (+9%). Du côté des employeurs, réduction des embauches et recours aux dispositifs d'activité partielle. 241 000 personnes ont été privées d'emploi pendant le confinement, dont 3% dans l'industrie (-5 300 emplois), 2,4% dans le tertiaire (-22 200 emplois) et 7,8% dans la construction (-9 300 emplois). Avec la baisse des touristes, nombre d'emplois saisonniers n'ont pas été pourvus. A signaler qu'un milliard d'euros a été versé aux entreprises pour les aider à survivre pendant cette crise.

# Fracture numérique avec le RSA?

Forte hausse également du nombre de bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) : +9% (9,3% dans le Vaucluse, soit 17 798). Cette aide solidaire a touché 313 205 allocataires, avec leurs familles cela représente 716 000 personnes. Mais il faut savoir par exemple que d'après le Secours Catholique, un tiers des personnes accueillies sont éligibles au RSA et ne le perçoivent pas car elles n'ont pas d'ordinateur et ne savent pas faire de demande dématérialisée par internet.

La précarité alimentaire aussi s'est nettement accrue. 4 tonnes en plus d'aliments ont été distribués à 12 000 bénéficiaires supplémentaires, en raison notamment de la fermeture des cantines scolaires, de la paupérisation des étudiants, des personnes âgées et des familles monoparentales. Pourtant, là aussi l'Etat a mis la main à la poche, apportant 5,7M d'aides au lieu d'1M.

### Jeunes et seniors en première ligne

Les jeunes ont été particulièrement touchés par cette crise sociale et économique. Dans le Sud-Est, 100 000 d'entre eux ont moins de 25 ans et sont sans qualification, sans emploi, ni en études, ni en formation. « Le risque de chômage prolongé par la crise pourrait les plonger dans une précarité permanente, voire les exclure de la vie sociale » explique Julie Bertrand, directrice du Dros. Faute de petits boulots, ils ont du mal à se nourrir, se vêtir, se soigner, payer le loyer, les charges, ils ont recours aux Restos du Cœur et aux colis alimentaires pour survivre.



Autre génération fragilisée, celle des personnes âgées. Les plus de 75 ans représentent 11% de la population de Provence Alpes Côte d'Azur et 40% d'entre elles vivent seules. 17% d'entre elles n'ont pas mis le nez dehors pendant des mois par peur du virus notamment. Or le confinement social aggrave l'état psychologique et conduit souvent à une perte d'autonomie et à une plus grande vulnérabilité. A noter que dans le Vaucluse certaines associations se sont mobilisées, autour de Vaison et du Ventoux, par exemple, pour appeler régulièrement les seniors, prendre de leurs nouvelles, leur livrer des denrées alimentaires et des médicaments.

#### Sous le radar des aides

Enfin, cette crise sanitaire a aggravé une crise sociale déjà existante. Jeunes décrocheurs, étudiants précaires, saisonniers au chômage (tourisme, agriculture, BTP), demandeurs d'asile, SDF, personnes âgées isolées, micro-entrepreneurs qui n'ont pas de revenus antérieurs et donc passent sous le radar des aides.

Le chiffre le plus parlant de cette période difficile concerne la mise à l'abri des plus vulnérables. En 2019, il y avait chaque jour environ 620 places d'hôtel à la disposition des plus démunis pour passer la nuit sous un toit. On est passé à 2 433 en 2020, quatre fois plus, soit une augmentation de 293% et 6 centres d'hébergement d'urgence ont été ouverts pour faire face à la demande. Avant c'étaient des personnes seules, maintenant ce sont des familles entières et des sans abri qui affluent.

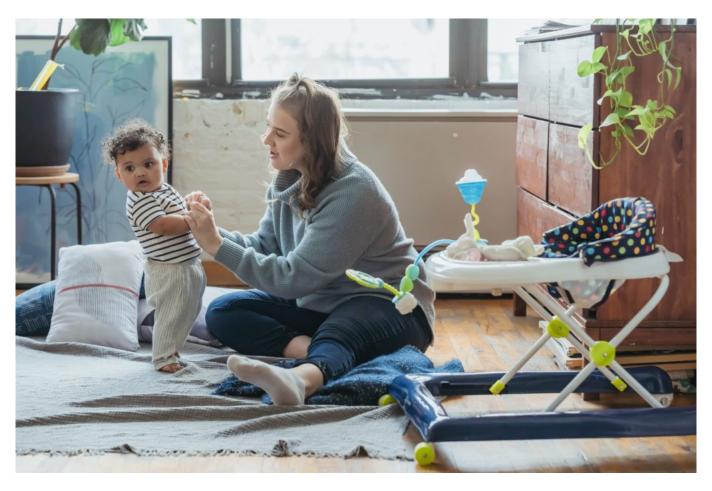
Le Dros conclut son rapport par une mobilisation exceptionnelles des professionnels, des élus de tous bords, une aide immense des associations, des bénévoles, une solidarité accentuée, des élans de générosité insoupçonnés, la mise en place de dispositifs transversaux au plus près des populations. Et un esprit d'innovation pour détecter les tendances émergentes fortes, anticiper et intervenir encore plus efficacement à l'avenir pour lutter contre toutes les formes d'exclusions.

# Garde d'enfant pour parents précaires, l'association 'L'envol' récompensée

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



L'Envol, association de garde d'enfant en crèche et en domicile située à Carpentras, vient d'être récompensée par la fondation Crédit coopératif. Cet acteur de l'économie solidaire qui œuvre à destination des parents précaires décroche le 1er prix régional, devançant deux structures à Marseille et Briançon.

# Parents isolés ou en situation de précarité

Pour les parents ayant des contrats de courte durée, des rythmes de travail saisonniers ou des horaires élargis, la garde d'enfant peut devenir véritable casse-tête. L'association L'envol a ainsi imaginé un service de crèche et de garde à domicile répondant aux besoins de familles en insertion. Installée à proximité de territoires où le taux de chômage est élevé, la crèche permettra de faire garder ses enfants durant la journée et la garde à domicile viendra couvrir les horaires complémentaires entre 5h et 22h. Ce service est subventionné et sera accessible à un prix très réduit pour les familles.

Avec un taux de chômage de 11% en 2019 contre 8,2% en France métropolitaine (Insee), le département du Vaucluse est particulièrement concerné par les difficultés d'emploi. La crise sanitaire n'a fait que renforcer l'instabilité professionnelle de cette région touristique. La garde d'enfants est un élément renforçant les difficultés face à l'emploi et celle-ci est fragilisée lorsque les parents sont concernés par



des horaires de travail dits « atypiques ». De plus, dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les projets d'embauche liés à une activité saisonnière représentaient 44%3 des projets d'embauche en 2019, attestant de l'importance de cette économie sur le territoire, qui sont pour la moitié des contrats de deux mois.

#### **Innovation sociale**

L'édition 2021 des 'prix de l'inspiration en Economie sociale et solidaire' de la fondation Crédit coopératif récompense des acteurs engagés qui mettent en œuvre des projets utiles dans toute la région Sud. 'L'envol' s'est hissé à la première place des 62 candidatures réceptionnées. « Pleinement intégrés dans leur territoire, ces 3 lauréats apportent des réponses concrètes à de nombreux défis de société, dans un contexte de crise économique et sociale, démontrant ainsi leur rôle d'innovation sociale. Acteurs de la résilience, impactants et engagés, ils participent à une transition écologique et sociale, » précise la fondation. Les projets des lauréats seront étudiés pour participer à l'automne à la sélection nationale.

# Précarité : comment bénéficier des corbeilles solidaires à Avignon

Le dispositif des <u>corbeilles solidaires</u> a été mis en place par la ville d'Avignon dès le premier confinement, répondant ainsi aux besoins du public seniors mais aussi des personnes en précarité.

La tarification permet de rendre accessible ces corbeilles au public le plus en difficulté puisque la Ville finance une partie des corbeilles qui sont élaborées avec les produits du supermarché solidaire. Les corbeilles sont à commander auprès de la Cellule Solidarités Seniors au 04 13 60 51 45 ; 04 13 60 51 46 ou par mail : corbeillesolidaire@mairie-avignon.com.

# 8 282 corbeilles distribuées à ce jour

Pour les avignonnais les plus fragiles et les plus isolés, jeunes et moins jeunes, 160 corbeilles de produits alimentaires sont en moyenne livrées chaque semaine grâce à ce dispositif solidaire créé en partenariat avec l'association Icipass (supermarché solidaire de Montfavet). 8282 : c'est le nombre de corbeilles distribuées depuis la création du dispositif, dont 7 460 corbeilles alimentaires, 488 corbeilles hygiène et 334 corbeilles dédiées aux étudiants.

Les corbeilles représentent un coût réduit pour le bénéficiaire :

- corbeilles alimentaires pour 3 ou 4 jours au prix de 10,5 € (coût pour la collectivité 15 € /coût en grande surface 48 €) et de 14 € (coût pour la collectivité 20 € / coût en grande surface 70 €) ;
- corbeille hygiène mise en place à la demande des usagers au prix de 5 € (coût pour la collectivité 6 € / coût réel = 11 €).

# Gratuité pour les étudiants

Le dispositif s'est ouvert aux étudiants qui, pour les plus défavorisés, n'ont plus la possibilité de recourir à un emploi en intérim ou un petit travail. Entièrement gratuite grâce à un partenariat entre la <u>Ville</u> et <u>l'Université d'Avignon</u>, la corbeille étudiante comprend des produits variés pour 4 jours de repas ainsi qu'un produit d'hygiène (qui change à chaque fois). Ce modèle est également à commander auprès de la Cellule Seniors et est livré les lundis et jeudis soirs à partir de 17h. La livraison s'effectue, soit en centreville sur le campus Hannah Arendt (entrée rue Pasteur), soit sur Agroparc sur le parking des étudiants (entre l'IUT/CERI et le bâtiment des sciences).

Les étudiants d'Avignon Université doivent impérativement réserver chaque semaine leur corbeille directement auprès de la Mairie, afin de limiter tout gaspillage. Ces corbeilles s'adressent aux étudiants boursiers, aux étudiants internationaux (sous condition de ressources), et plus largement à tous les étudiants d'Avignon Université. Il appartiendra à chaque étudiant d'attester de son niveau de revenus (attestation de bourse, attestation de revenus ou tout autre document pouvant attester de ses conditions de ressources). Les étudiants vivant au domicile parental ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

# Le tissu associatif en renfort

Par ailleurs, accompagnées par la Ville qui, en partenariat avec les producteurs locaux fournit chaque semaine 2 000 euros de fruits et légumes, plusieurs associations caritatives assurent des distributions alimentaires :

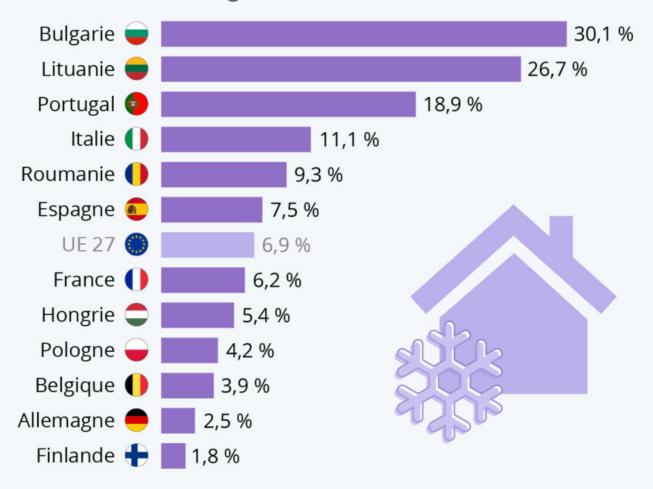
- Mieux vivre- maison des associations / reine jeanne, 3 rue peniscola
- Secours populaire 4 rue mourre
- Etude et partage épicerie sociale 22 avenue de la croix des oiseaux
- Restos du cœur 14 avenue de l'etang
- Secours catholique- 147 avenue de tarascon
- Croix rouge épicerie solidaire 20 boulevard henry dunant
- Association soif d'apprendre 423 chemin des canotiers
- Ordre de malte 116 rue carreterie
- Entraide eglise protestante le temple st martial 2 rue jean henri fabre
- Espace nouvelles solidarites 3 bis place de la marelle



# La précarité énergétique en Europe

# La précarité énergétique en Europe

Part des ménages n'étant pas en capacité de chauffer correctement son logement en 2019, en % \*



\* en raison de difficultés financières.

Source: Eurostat













En France, plus de 3 millions de ménages seraient concernés par la précarité énergétique. Un chiffre qui a été communiqué par l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) dans son <u>dernier rapport annuel</u> et qui attire l'attention sur la situation de ces foyers contraints de passer l'hiver dans un logement mal chauffé ou de consacrer une part très importante de leur budget à leurs <u>dépenses d'énergie</u>.

Comme l'indiquent les données d'Eurostat, la précarité énergétique, au sens de ne pas être capable de chauffer correctement son logement par manque d'argent, touchait près de 7 % des ménages de l'<u>Union européenne</u> en 2019. Mais la gravité de la situation varie fortement d'un pays à l'autre. C'est en Bulgarie et en Lituanie que la part des foyers ayant des difficultés pour se chauffer était la plus grande, respectivement 30,1 % et 26,7 %. Mais la proportion était également supérieure à la moyenne dans les pays du sud-ouest de l'Europe, comme l'Espagne (7,5 %) et l'Italie (11,1 %). En France, elle s'élevait à 6,2 %, soit légèrement inférieure à la moyenne européenne, alors que l'Allemagne (2,5 %) et la Finlande (1,8 %) figuraient parmi les pays qui s'en sortent le mieux.

Ce sont généralement les personnes seules, jeunes et les familles monoparentales qui sont les plus exposées à la précarité énergétique. Dans toute l'Europe, environ un dixième des foyers monoparentaux éprouvait des difficultés financières pour se chauffer convenablement.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**